

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols

1. Annexe à l'arrêté préfectoral  
n° **2009-5813**

du **13/10/09**

mis à jour le **28/01/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

<b>Approuvé</b>	date <b>31/12/08</b>	aléa	<b>Inondation (Azergues)</b>
<b>Approuvé</b>	date <b>26/12/12</b>	aléa	<b>Inondation (Val de Saône – Secteur Saône aval)</b>
<b>Prescrit</b>	date <b>03/01/19</b>	aléa	<b>Inondation (Révision et élargissement Azergues)</b>
<b>Prescrit</b>	Date <b>03/01/19</b>	aléa	<b>Inondation (Morgon et Nizerand)</b>

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

<b>PPR n approuvés (la note de présentation, le règlement, les documents graphiques)</b>	consultable sur Internet *	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>PPR n prescrits (l'arrêté préfectoral, le périmètre d'étude)</b>	consultable sur Internet *	<input checked="" type="checkbox"/>
Le règlement des PPR approuvés intègrent des prescriptions de travaux	oui	<input checked="" type="checkbox"/> non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

_____	date _____	aléa	_____
-------	------------	------	-------

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

_____	consultable sur Internet *	<input type="checkbox"/>
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux	oui	<input type="checkbox"/> non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé

oui  non

_____	date _____	aléa	_____
-------	------------	------	-------

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

_____	consultable sur Internet *	<input type="checkbox"/>
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux	oui	<input type="checkbox"/> non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité	zone 1	zone 2 <input checked="" type="checkbox"/>	zone 3	zone 4	zone 5
	très faible	faible	modérée	moyenne	forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<b>Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité</b>	consultable sur Internet *	<input checked="" type="checkbox"/>
--	----------------------------	-------------------------------------

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

### 7. Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon

En application des articles L.1333-22 et L.1333-29 du code de santé publique et L.125-23 du code de l'environnement

La commune est classée à potentiel radon niveau 3

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

## pièces jointes

### 8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

Documents réglementaires en vigueur consultables sur : <http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone>

Cartographie consultable sur : [http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial\\_map](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial_map)

### 9. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles	nombre	<b>18</b>	catastrophes technologiques	nombre	
-------------------------	--------	-----------	-----------------------------	--------	--

Date **05 FEV. 2019**

Site\* [www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)

Le préfet du Rhône

la cheffe du service PAR  
**G. GUERLAVAS**